

L'ANNÉE DÉBUTE AVEC L'ÉTAPE INCONTOURNABLE DU VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COLLECTIVITÉ, POUR L'ANNÉE 2020

Elle fait suite aux orientations budgétaires qui ont été débattues en fin d'année et qui avaient dressé les contours de cet exercice pénible qui consiste à coordonner ambition et équilibre budgétaire. Dans des dépenses toujours plus difficiles à anticiper et les incertitudes qui pèsent sur les autorités financières, le Département doit faire face à de nombreux défis. Néanmoins, notre collectivité s'impose une gestion raisonnée et maîtrisée de ses dépenses qui, allée à un faible endettement, lui permet de bénéficier d'importants leviers qui fondent une action locale forte, résistante et ambitieuse. L'adapter aux besoins et aux attentes des communes, des associations, et des habitants, tel est le sens de notre engagement, chaque jour, dans nos cantons.

C'est avec cette volonté partagée qu'a été préparé l'exercice budgétaire qui se veut avant tout responsable, sans augmentation du Fonds 848 dans le seul reste réaffecté pour la 17^{ème} année consécutive.

Avec un budget total qui devrait atteindre 275 millions d'euros en 2020, 142 millions seront consacrés aux

solidarités humaines et, concernant particulièrement l'Aide Sociale à l'Enfance, le Handicap, l'insertion, le Revenu de Solidarité Active, la dépendance, le maintien à domicile. Parallèlement, le Département maintiendra un investissement à un niveau très élevé. En effet, les autorisations de programme 2019 vont dépasser 58 millions d'euros qui seront affectés à des travaux, au confort de la filière à nos collèges... un signal fort envers nos entreprises, notre économie locale et nos emplois.

2020 verra aussi notre soutien sans faille aux communes et à leur groupement. En effet, pour la 2^{ème} année consécutive, le FAR (Fonds d'Aide Rural) sera augmenté de 2%, de même que le Fonds Départemental d'Aménagement Urbain. Le Fonds d'Aide au Maintien du Carénage en Zone Rurale sera reconstruit, et les fonds sport et patrimoine seront à nouveau à guichet ouvert. Culture et sport seront cette année encore particulièrement soutenus par notre collectivité. Des dynamiques importantes pour notre département grâce à la levée de la taxe sociale, l'animation de territoire, et l'aide aux loisirs pour tous. Afin d'accompagner nos 780 associa-

tions qui animent le territoire, le Fonds d'Animation Rurala progresse à nouveau.

Enfin, le Département soutient la nouvelle Agence d'Attractivité de l'Indre dont les actions porteront prioritairement sur la recherche de nouveaux professionnels, de santé, des actions touristiques innovantes et une communication dynamique pour valoriser notre territoire et accueillir de nouveaux actifs. 2020 nous permettra de poursuivre la réalisation de grands projets au service de notre territoire et de l'ensemble de nos concitoyens.

Cette ambition nous guidera tout au long de l'année.

Le groupe des élus de la Majorité Départementale : Nadine BELLURD, Régis BLANCHET, Michel OLIN, Séverin BLANCHARD, Michel BLANCHARD, Serge DESCOULX, Claude BOUCRET, Myrielle DAVOUD, Marc FLEURET, Jean-Yves HAON, Ingrid JARA SORRIN, Lydie LACOU, Marie-Jeanne LAFARGE, Séverin MAYRUS, Frédérique MÉRAUCHE, Chantal MONKINI, Françoise PERRET, Florence PETREY, Michèle BELLEFON, Éric VAN RENCKHOFFTE

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020

L'action sociale est au cœur de nos compétences et de nos débats, pour cela nous proposons :

- Une plus grande implication de notre collectivité dans l'accompagnement et la formation des aidés à domicile
- Le renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi
- Sur ce point, les équipes solidaires sont une base incontournable qui devraient bénéficier d'un appui technique et fonctionnel plus affirmé
- Par la mise en place d'un plan de réorientation stratégique en faveur des publics

éligibles à nos interventions pour créer de l'attractivité, de l'emploi et rendre du pouvoir d'achat aux plus modestes notamment dans les campagnes

- En favorisant l'inclusion numérique des plus âgées et des plus isolés par l'accès à la culture des adolescents mais aussi des handicapés et des bénéficiaires du RSA, belle façon de nous les réinsérer dans la vie sociale et professionnelle

- En travaillant sur les conséquences du vieillissement et sur les modalités d'apporter pour ceux

plus vieux et en meilleure santé. Nous proposons de débattre de ces orientations pour rendre notre Département à la fois plus attractif et plus solidaire.

Tous nos vœux nous accompagnent pour cette nouvelle année que nous vous souhaitons belle et fructueuse.

Le Groupe des Elus Républicains de l'Indre : Lucie Barthol, Jean-Claude Olin, Michel Bougaud, Malaine Chapuis, Jocelyne Girault, Jean-Patrickine

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de janvier 2020

1 DOCUMENT Publié le 21 janvier 2020



Tribune libre de janvier 2020

PDF - 112.62 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36